



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Rennes, le 17 juillet 2014

De : Pascal AUBRY
Président du Comité Départemental
des Echecs d'Ille-et-Vilaine

A : les Présidents des clubs d'échecs d'Ille-et-Vilaine

Objet : Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs d'échecs d'Ille-et-Vilaine,

A partir de la saison 2015, le Comité Départemental prendra à sa charge l'organisation des interclubs adultes au niveau départemental, en plus de celle des interclubs jeunes depuis la saison 2013.

Ce nouveau transfert de compétences implique que le Comité Départemental se structure pour pleinement remplir ces nouvelles missions. C'est dans cet esprit que je vous proposerai le 16 septembre prochain une modification de nos statuts visant à y inscrire le fonctionnement d'une Commission d'Appel départementale.

Je vous proposerai par ailleurs d'inscrire dans nos statuts le fonctionnement de la Direction Départementale de l'Arbitrage, instituée par le nouveau Règlement Intérieur de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Toutes les modifications proposées sont surlignées en jaune dans le projet de statuts joint à ce courrier et que je soumettrai à votre approbation.

Vous trouverez donc ci-joint la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mardi 16 septembre 2014 de 20h à 22h à la Maison Départementale des Sports d'Ille-et-Vilaine, 13b avenue de Cucillé à Rennes.

Bonne réception et à bientôt.

Salutations échiquéennes,

Pascal AUBRY
pascal.aubry@echecs35.fr
06 77 93 95 21

Président du Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine

Comité Départemental des Echecs d'Ille-et-Vilaine

*Association « loi 1901 » organisme déconcentré de la Fédération Française des Échecs
<http://cd.echecs35.fr> – presidentcd@echecs35.fr*

Chez Mme Angelika EZANNO – 1 pré des bonnets rouges – 35000 RENNES

